

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition d'un immeuble bâti

Version : V02

Numéro de dossier : **EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_01**
Norme employée : **AFNOR NF X46-020 (Version d'août 2017)**
Date du repérage : **07/01/2025**
Heure d'arrivée : **09 h 00**
Date émission : **15/01/2025**

Objet de la mission : La présente mission concerne le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition, conformément à l'arrêté du 26 juin 2013, de l'arrêté du 16 juillet 2019 et de la note de la DGT de juin 2021. L'objet de la mission est le repérage des matériaux du bâti contenant de l'amiante, en vue de la prévention du risque amiante. L'objet de ce rapport n'est pas d'optimiser les coûts de chantier, de désamiantage éventuel, d'interventions en sous-section 3 ou 4, ni de permettre le chiffrage d'une opération de travaux. La responsabilité de la société ne saurait être recherchée dans le cadre d'une telle utilisation du présent rapport.

Note : Les résultats de ce rapport ne se rapportent qu'aux parties de l'immeuble bâti pour lesquelles la mission a été confiée à l'opérateur de repérage et dans celles-ci uniquement aux éléments de la construction accessibles lors de l'intervention de l'opérateur de repérage.
Le présent document ne peut être reproduit que dans son intégralité, annexes incluses.

Désignation du ou des immeubles bâtis

Adresse : **4 rue du Stade
56950 CRACH**

Référence cadastrale : **404**
Périmètre de repérage :
Ensemble du logement

Propriétaire

Nom : **EPF Bretagne**
Adresse : **14, Avenue Henri Fréville - CS90721-
35207 RENNES**

Donneur d'ordre

Qualité du donneur d'ordre (*Sur déclaration de l'intéressé*) :
Propriétaire
Nom : **EPF Bretagne**
Adresse : **14, Avenue Henri Fréville - CS90721-
35207 RENNES**

Organisme chargé de la mission

Nom : **AED Groupe**
Adresse : **4, allée Pierre-Gilles de Gennes
33700 MERIGNAC**

Numéro SIRET : **840 795 348 00027**
Désignation de la compagnie d'assurance : **AXA**
Numéro de police et date de validité :
7627751904 / 01/07/2025

Opérateur(s) et signataire(s)

	NOM Prénom	Fonction	Organisme certification	Détail de la certification
Opérateur(s) de repérage ayant participé au repérage	JEGAT William	Diagnostiqueur	ABCIDIA CERTIFICATION	Obtention : 06/12/2023 Échéance : 05/12/2030 N° de certification : 23-2312
Personne(s) signataire(s) autorisant la diffusion du rapport	JEGAT William	Diagnostiqueur	ABCIDIA CERTIFICATION	Obtention : 06/12/2023 Échéance : 05/12/2030 N° de certification : 23-2312

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Sommaire

A.	Conditions de réalisation du repérage.....	2
B.	Laboratoires ayant effectué des analyses.....	2
C.	Conclusions du rapport.....	3
D.	Résultats détaillés du repérage.....	4
	D.1. Listes des locaux visités.....	4
	D.2. Listes des matériaux et produits contenant de l'amiante.....	5
	D.3. Listes des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante après analyse.....	7
	D.4. Listes des matériaux et produits reconnus visuellement ne contenant pas d'amiante.....	26
	D.5. Listes des matériaux pour lesquels il n'a pas été possible de conclure à la présence ou absence d'amiante.....	26
	D.6. Zones non visitées.....	27
E.	Annexes au rapport.....	28
	E.1. Consignes générales de sécurité.....	28
	E.2. Fiche d'identification et de cotation des prélèvements.....	30
	E.3. Planches de repérage.....	32
	E.4. Résultats d'analyses.....	36

A. Conditions de réalisation du repérage

Date du repérage : **07/01/2025**

Type de bâtiment : **Pavillon individuel**

Représentant du propriétaire (accompagnateur) : Aucun accompagnateur

Procédures de prélèvements utilisés :

Conformément à la norme NF X 46-020, seront appliquées les conditions de prélèvement des matériaux définis dans l'annexe C de la norme.

Programme de repérage :

Le programme de repérage est défini par l'annexe I de l'arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis.

Documentation demandée :

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	Non
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	Non
Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	Non

Constatations diverses :

Canalisations enterrées : Impossibilité d'investigation approfondie non destructive , un nouveau repérage devra être prévu si découverte de nouveau matériaux
Tremi acces au comble trop petite pour le passage

Ecart par rapport à la norme :

La mission de repérage s'est déroulée conformément aux prescriptions de la norme NF X 46-020, révision d'août 2017.

Ecarts par rapport aux conditions de prélèvement :

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.

B. Laboratoires ayant effectué des analyses

Nom	Adresse	Acc. Cofrac ou équivalent
ITGA	Centre performance Alphasys - 35760 SAINT-GREGOIRE	1-5970
EUROFINS	Parc de la Lormandiere Rue Maryse Bastie Batiment C Campus de Ker Lann - 35170 BRUZ	1-6491



C. Conclusions du rapport

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, **il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante :**

(Dans le cas d'un matériau multicouches (séparées par un « + »), la présence d'un « (A) » ou « (a) » indique la ou les couche(s) contenant de l'amiante)

Plaque bitumineuse isophonique(A) (Après analyse en laboratoire) Localisation : RDC - Cuisine	Colle de plinthe carrelage(A) (Après analyse en laboratoire) Localisation : RDC - Entrée; RDC - WC; RDC - Cuisine
Colle de plinthe carrelage(A) (Après analyse en laboratoire) Localisation : RDC - Dégagement	Joints chaudière(A) (Après analyse en laboratoire) Localisation : RDC - Garage
Conduit fibres-ciment(A) (Après analyse en laboratoire) Localisation : Parties extérieures	

Il est impératif d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux et produits amiantés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.



D. Résultats détaillés du repérage

D.1. Listes des locaux visités

- | | | |
|------------------------|-----------------------|-----------------------|
| ❖ RDC - Entrée | ❖ RDC - WC | ❖ RDC - Escalier |
| ❖ RDC - Cuisine | ❖ RDC - Séjour | ❖ RDC - Placard |
| ❖ RDC - Chambre 1 | ❖ RDC - Dégagement | ❖ RDC - Garage |
| ❖ Étage 1 - Dégagement | ❖ Étage 1 - SdB | ❖ Étage 1 - Chambre 1 |
| ❖ Étage 1 - Chambre 2 | ❖ Étage 1 - Chambre 3 | ❖ Étage 1 - Chambre 4 |
| ❖ Étage 2 - Combles | | |

D.2. Listes des matériaux et produits contenant de l'amiante

- (1) : Dans le cas d'un matériau multicouches (séparées par un « + »), la présence d'un « (A) » ou « (a) » indique la ou les couche(s) contenant de l'amiante
- (2) : Conformément à note de la DGT de juin 2021, le tableau ci-dessous comporte les informations nécessaires à l'évaluation de la quantité de matériaux contenant de l'amiante. Les informations collectées (nombre d'unités, linéaires, surfaces) sont fournies sans précision de marge d'erreur, aucune imprécision ne peut donc être opposée à la société AED Expertises. Ces relevés ne visent en aucun cas à permettre un chiffrage des interventions en sous-section 3 ou 4, ni de traitement des déchets contenant de l'amiante. La responsabilité de la société AED Expertises ne saurait être recherchée dans le cadre d'une telle utilisation du présent rapport.

Localisation	Description du matériau ⁽¹⁾	Conclusion	Photo	Quantité estimée ⁽²⁾
RDC - Cuisine	Identifiant : M0010 Description : Plaque bitumineuse isophonique(A)	Après analyse en laboratoire (P0010)		
RDC - Entrée; RDC - WC; RDC - Cuisine	Identifiant : M0012 Description : Colle de plinthe carrelage(A)	Après analyse en laboratoire (P0012)		
RDC - Dégagement	Identifiant : M0039 Description : Colle de plinthe carrelage(A)	Après analyse en laboratoire (P0039)		
RDC - Garage	Identifiant : M0047 Description : Joints chaudière(A)	Après analyse en laboratoire (P0047)		



Localisation	Description du matériau ⁽¹⁾	Conclusion	Photo	Quantité estimée ⁽²⁾
Parties extérieures	Identifiant : M0079 Description : Conduit fibres-ciment(A)	Après analyse en laboratoire (P0079)		

D.3. Listes des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante après analyse

Localisation	Description du matériau	Photo
RDC - Cuisine; RDC - Séjour	Identifiant : M0001 (P0001) Description : Enduit plâtre sur mur brique	
RDC - Entrée; RDC - WC; RDC - Escalier; RDC - Cuisine; RDC - Séjour; RDC - Placard	Identifiant : M0002 (P0002) Description : Enduit plâtre sur mur béton	
RDC - Entrée; RDC - WC; RDC - Escalier; RDC - Cuisine; RDC - Séjour; RDC - Placard	Identifiant : M0003 (P0003) Description : Enduit plâtre sur mur béton	
RDC - Entrée; RDC - WC; RDC - Escalier; RDC - Cuisine; RDC - Séjour; RDC - Placard	Identifiant : M0004 (P0004) Description : Enduit plâtre sur mur béton	

Localisation	Description du matériau	Photo
RDC - Entrée; RDC - WC; RDC - Escalier; RDC - Cuisine; RDC - Séjour; RDC - Placard	Identifiant : M0005 (P0005) Description : Enduit plâtre peint plafond	
RDC - Entrée; RDC - WC; RDC - Cuisine	Identifiant : M0006 (P0006) Description : Enduit plâtre peint plafond (Cueillie)	
RDC - Cuisine	Identifiant : M0007 (P0007) Description : Colle de faïence blanche	
RDC - Cuisine	Identifiant : M0008 (P0008) Description : Colle de faïence marron	



Localisation	Description du matériau	Photo
RDC - Cuisine	Identifiant : M0009 (P0009) Description : Colle de faïence	
RDC - Entrée; RDC - WC; RDC - Cuisine; RDC - Placard	Identifiant : M0011 (P0011) Description : Colle de carrelage de sol	
RDC - Cuisine	Identifiant : M0013 (P0013) Description : Mastic vitrier	
RDC - Entrée; RDC - WC; RDC - Escalier	Identifiant : M0014 (P0014) Description : Enduit plâtre sur mur béton	

Localisation	Description du matériau	Photo
RDC - WC	Identifiant : M0015 (P0015) Description : Mastic vitrier	
RDC - Cuisine; RDC - Séjour	Identifiant : M0016 (P0016) Description : Enduit plâtre sur mur brique	
RDC - Cuisine; RDC - Séjour	Identifiant : M0017 (P0017) Description : Enduit plâtre sur mur brique	
RDC - Entrée; RDC - WC; RDC - Escalier; RDC - Cuisine; RDC - Séjour	Identifiant : M0018 (P0018) Description : Enduit plâtre sur mur béton	



Localisation	Description du matériau	Photo
RDC - Séjour	Identifiant : M0019 (P0019) Description : Enduit plâtre peint plafond	
RDC - Séjour	Identifiant : M0020 (P0020) Description : Mastic vitrier	
RDC - Séjour	Identifiant : M0021 (P0021) Description : Mastic vitrier	
RDC - Séjour; Étage 1 - Chambre 3; Étage 1 - Chambre 4	Identifiant : M0022 (P0022) Description : Joint chassis-vitrage	

Localisation	Description du matériau	Photo
RDC - Séjour; Étage 1 - Chambre 3; Étage 1 - Chambre 4	Identifiant : M0023 (P0023) Description : Joint d'étanchéité ouvrant-dormant de fenêtre	
RDC - Séjour	Identifiant : M0024 (P0024) Description : Colle de carrelage de sol	
RDC - Séjour	Identifiant : M0025 (P0025) Description : Colle de plinthe carrelage	
RDC - Entrée	Identifiant : M0026 (P0026) Description : Enduit plâtre peint plafond (Cueillie)	

Localisation	Description du matériau	Photo
RDC - Entrée	Identifiant : M0027 (P0027) Description : Mastic vitrier	
RDC - Chambre 1; RDC - Dégagement	Identifiant : M0028 (P0028) Description : Enduit plâtre sur mur brique	
RDC - Chambre 1; RDC - Dégagement	Identifiant : M0029 (P0029) Description : Enduit plâtre sur mur brique	
RDC - Chambre 1; RDC - Dégagement	Identifiant : M0030 (P0030) Description : Enduit plâtre sur mur brique	

Localisation	Description du matériau	Photo
RDC - Chambre 1; RDC - Dégagement	Identifiant : M0031 (P0031) Description : Enduit plâtre sur mur béton	
RDC - Chambre 1	Identifiant : M0032 (P0032) Description : Colle de plaque polystyrène	
RDC - Chambre 1; RDC - Dégagement	Identifiant : M0033 (P0033) Description : Enduit plâtre peint plafond	
RDC - Chambre 1	Identifiant : M0034 (P0034) Description : Linoleum + colle	

Localisation	Description du matériau	Photo
RDC - Chambre 1	Identifiant : M0035 (P0035) Description : Mastic vitrier	
RDC - Chambre 1	Identifiant : M0036 (P0036) Description : Mastic vitrier	
RDC - Chambre 1; RDC - Garage	Identifiant : M0037 (P0037) Description : Mastic vitrier	
RDC - Dégagement	Identifiant : M0038 (P0038) Description : Colle de carrelage de sol	

Localisation	Description du matériau	Photo
RDC - Garage	Identifiant : M0040 (P0040) Description : Enduit ciment joint parpaing	
RDC - Garage	Identifiant : M0041 (P0041) Description : Enduit ciment peint mural	
RDC - Garage	Identifiant : M0042 (P0042) Description : Enduit plâtre mural rebouchage	
RDC - Garage	Identifiant : M0043 (P0043) Description : Enduit plâtre mural rebouchage	

Localisation	Description du matériau	Photo
RDC - Garage	Identifiant : M0044 (P0044) Description : Chape maigre	
RDC - Garage	Identifiant : M0045 (P0045) Description : Mastic vitrier	
RDC - Garage	Identifiant : M0046 (P0046) Description : Isolant	
RDC - Garage	Identifiant : M0048 (P0048) Description : Calorifugeages	

Localisation	Description du matériau	Photo
RDC - Garage	Identifiant : M0049 (P0049) Description : Chape maigre	
RDC - Garage	Identifiant : M0050 (P0050) Description : Enduit ciment mural	
Étage 1 - Dégagement; Étage 1 - SdB; Étage 1 - Chambre 1; Étage 1 - Chambre 2; Étage 1 - Chambre 3; Étage 1 - Chambre 4	Identifiant : M0051 (P0051) Description : Enduit plâtre sur mur brique	
Étage 1 - Dégagement; Étage 1 - SdB; Étage 1 - Chambre 1; Étage 1 - Chambre 2; Étage 1 - Chambre 3; Étage 1 - Chambre 4	Identifiant : M0052 (P0052) Description : Enduit plâtre sur mur brique	

Localisation	Description du matériau	Photo
Étage 1 - Dégagement; Étage 1 - SdB; Étage 1 - Chambre 1; Étage 1 - Chambre 2; Étage 1 - Chambre 3; Étage 1 - Chambre 4	Identifiant : M0053 (P0053) Description : Enduit plâtre sur mur béton	
Étage 1 - Dégagement; Étage 1 - SdB; Étage 1 - Chambre 1; Étage 1 - Chambre 2; Étage 1 - Chambre 3; Étage 1 - Chambre 4	Identifiant : M0054 (P0054) Description : Enduit plâtre peint plafond	
Étage 1 - Dégagement; Étage 1 - SdB; Étage 1 - Chambre 1; Étage 1 - Chambre 2; Étage 1 - Chambre 3; Étage 1 - Chambre 4	Identifiant : M0055 (P0055) Description : Enduit plâtre peint plafond (Cueillie)	
Étage 1 - SdB	Identifiant : M0056 (P0056) Description : Mastic vitrier	



Localisation	Description du matériau	Photo
Étage 1 - SdB	Identifiant : M0057 (P0057) Description : Colle de faïence	
Étage 1 - SdB	Identifiant : M0058 (P0058) Description : Colle de carrelage de sol	
Étage 1 - SdB	Identifiant : M0059 (P0059) Description : Colle de plinthe carrelage	
Étage 1 - SdB	Identifiant : M0060 (P0060) Description : Colle de plinthe carrelage	

Localisation	Description du matériau	Photo
Étage 1 - Dégagement; Étage 1 - SdB; Étage 1 - Chambre 1; Étage 1 - Chambre 2; Étage 1 - Chambre 3; Étage 1 - Chambre 4	Identifiant : M0061 (P0061) Description : Enduit plâtre sur mur brique	
Étage 1 - Dégagement; Étage 1 - SdB; Étage 1 - Chambre 1; Étage 1 - Chambre 2; Étage 1 - Chambre 3; Étage 1 - Chambre 4	Identifiant : M0062 (P0062) Description : Enduit plâtre sur mur brique	
Étage 1 - Dégagement; Étage 1 - SdB; Étage 1 - Chambre 1; Étage 1 - Chambre 2; Étage 1 - Chambre 3; Étage 1 - Chambre 4	Identifiant : M0063 (P0063) Description : Enduit plâtre sur mur béton	
Étage 1 - Dégagement; Étage 1 - SdB; Étage 1 - Chambre 1; Étage 1 - Chambre 2; Étage 1 - Chambre 3; Étage 1 - Chambre 4	Identifiant : M0064 (P0064) Description : Enduit plâtre sur mur béton	

Localisation	Description du matériau	Photo
Étage 1 - Dégagement; Étage 1 - SdB; Étage 1 - Chambre 1; Étage 1 - Chambre 2; Étage 1 - Chambre 3; Étage 1 - Chambre 4	Identifiant : M0065 (P0065) Description : Enduit plâtre peint plafond	
Étage 1 - Dégagement; Étage 1 - SdB; Étage 1 - Chambre 1; Étage 1 - Chambre 2; Étage 1 - Chambre 3; Étage 1 - Chambre 4	Identifiant : M0066 (P0066) Description : Enduit plâtre peint plafond (Cueillie)	
Étage 1 - Dégagement	Identifiant : M0067 (P0067) Description : Enduit plâtre peint plafond	
Étage 1 - Dégagement	Identifiant : M0068 (P0068) Description : Enduit plâtre peint plafond (Cueillie)	

Localisation	Description du matériau	Photo
Étage 1 - Dégagement; Étage 1 - SdB; Étage 1 - Chambre 1; Étage 1 - Chambre 2; Étage 1 - Chambre 3; Étage 1 - Chambre 4	Identifiant : M0069 (P0069) Description : Enduit plâtre sur mur béton	
Étage 1 - Chambre 2	Identifiant : M0070 (P0070) Description : Mastic vitrier	
Étage 1 - Chambre 1	Identifiant : M0071 (P0071) Description : Mastic vitrier	
Parties extérieures	Identifiant : M0072 (P0072) Description : Ardoises	



Localisation	Description du matériau	Photo
Parties extérieures	Identifiant : M0073 (P0073) Description : Ardoises	
Parties extérieures	Identifiant : M0074 (P0074) Description : Enduit ciment peint mural	
Parties extérieures	Identifiant : M0075 (P0075) Description : Béton seuil	
Parties extérieures	Identifiant : M0076 (P0076) Description : Appui de fenêtre	



Localisation	Description du matériau	Photo
Parties extérieures	Identifiant : M0077 (P0077) Description : Enduit ciment peint mural	
Parties extérieures	Identifiant : M0078 (P0078) Description : Béton seuil	
Parties extérieures	Identifiant : M0080 (P0080) Description : Joint d'étanchéité noir de la cuve	
RDC - Séjour; Étage 1 - Chambre 3; Étage 1 - Chambre 4	Identifiant : M0081 (P0081) Description : mastic d'étanchéité huisserie de fenêtre	
RDC - Séjour; Étage 1 - Chambre 3; Étage 1 - Chambre 4	Identifiant : M0082 (P0082) Description : Mastic d' étanchéité extérieur	



D.4. Listes des matériaux et produits reconnus visuellement ne contenant pas d'amiante

Localisation	Description du matériau
Néant	-

D.5. Listes des matériaux pour lesquels il n'a pas été possible de conclure à la présence ou absence d'amiante

Localisation	Description du matériau	Justification de non prélèvement
Néant	-	-



D.6. Zones non visitées

Liste des locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante :

Localisation	Parties du local	Justification
Néant	-	-

Fait à **CRACH**, le **15/01/2025**

Par : **JEGAT William**

Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **ABCIDIA CERTIFICATION - 102, route de Limours - Bat A6 - 78470 SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE**

E. Annexes au rapport

Informations conformes à l'annexe III de l'arrêté du 12 décembre 2012 :

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires) et d'autres pathologies non cancéreuses (épandements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés, notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes.

Renseignez-vous auprès de votre mairie ou de votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous, consultez la base de données « déchets » gérée par l'ADEME, directement accessible sur le site internet www.sinoe.org.

E.1. Consignes générales de sécurité

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante.

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangers de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérogènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérogène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés.

De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.

Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du

1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil.

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante.

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr. De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses.

Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.

Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.

Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.

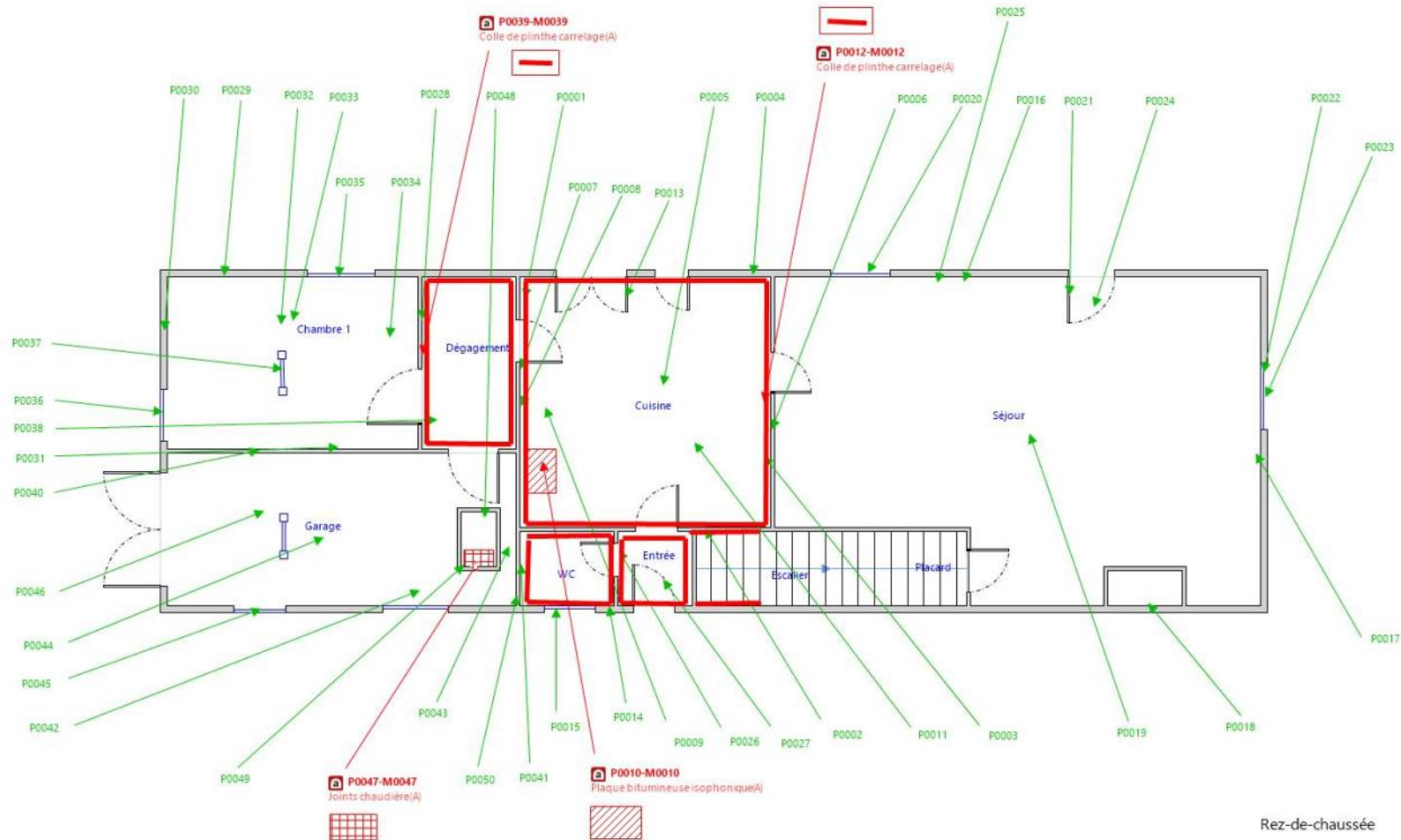
Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

E.2. Fiche d'identification et de cotation des prélèvements

Identifiant du prélèvement	Description du matériau	Localisation du prélèvement	Photo
P0001	Enduit plâtre sur mur brique	RDC - Cuisine	
P0002	Enduit plâtre sur mur béton	RDC - Cuisine	
P0003	Enduit plâtre sur mur béton	RDC - Cuisine	
P0004	Enduit plâtre sur mur béton	RDC - Cuisine	
P0005	Enduit plâtre peint plafond	RDC - Cuisine	
P0006	Enduit plâtre peint plafond (Cueillie)	RDC - Cuisine	
P0007	Colle de faïence blanche	RDC - Cuisine	
P0008	Colle de faïence marron	RDC - Cuisine	
P0009	Colle de faïence	RDC - Cuisine	
P0010	Plaque bitumineuse isophonique(A)	RDC - Cuisine	
P0011	Colle de carrelage de sol	RDC - Cuisine	
P0012	Colle de plinthe carrelage(A)	RDC - Cuisine	
P0013	Mastic vitrier	RDC - Cuisine	
P0014	Enduit plâtre sur mur béton	RDC - WC	
P0015	Mastic vitrier	RDC - WC	
P0016	Enduit plâtre sur mur brique	RDC - Séjour	
P0017	Enduit plâtre sur mur brique	RDC - Séjour	
P0018	Enduit plâtre sur mur béton	RDC - Séjour	
P0019	Enduit plâtre peint plafond	RDC - Séjour	
P0020	Mastic vitrier	RDC - Séjour	
P0021	Mastic vitrier	RDC - Séjour	
P0022	Joint chassis-vitrage	RDC - Séjour	
P0023	Joint d'étanchéité ouvrant-dormant de fenêtre	RDC - Séjour	
P0024	Colle de carrelage de sol	RDC - Séjour	
P0025	Colle de plinthe carrelage	RDC - Séjour	
P0026	Enduit plâtre peint plafond (Cueillie)	RDC - Entrée	
P0027	Mastic vitrier	RDC - Entrée	
P0028	Enduit plâtre sur mur brique	RDC - Chambre 1	
P0029	Enduit plâtre sur mur brique	RDC - Chambre 1	
P0030	Enduit plâtre sur mur brique	RDC - Chambre 1	
P0031	Enduit plâtre sur mur béton	RDC - Chambre 1	
P0032	Colle de plaque polystyrène	RDC - Chambre 1	
P0033	Enduit plâtre peint plafond	RDC - Chambre 1	
P0034	Linoleum + colle	RDC - Chambre 1	
P0035	Mastic vitrier	RDC - Chambre 1	
P0036	Mastic vitrier	RDC - Chambre 1	
P0037	Mastic vitrier	RDC - Chambre 1	
P0038	Colle de carrelage de sol	RDC - Dégagement	
P0039	Colle de plinthe carrelage(A)	RDC - Dégagement	
P0040	Enduit ciment joint parpaing	RDC - Garage	
P0041	Enduit ciment peint mural	RDC - Garage	
P0042	Enduit plâtre mural rebouchage	RDC - Garage	
P0043	Enduit plâtre mural rebouchage	RDC - Garage	
P0044	Chape maigre	RDC - Garage	
P0045	Mastic vitrier	RDC - Garage	
P0046	Isolant	RDC - Garage	
P0047	Joints chaudière(A)	RDC - Garage	
P0048	Calorifugeages	RDC - Garage	
P0049	Chape maigre	RDC - Garage	
P0050	Enduit ciment mural	RDC - Garage	
P0051	Enduit plâtre sur mur brique	Étage 1 - SdB	
P0052	Enduit plâtre sur mur brique	Étage 1 - SdB	
P0053	Enduit plâtre sur mur béton	Étage 1 - SdB	
P0054	Enduit plâtre peint plafond	Étage 1 - SdB	

Identifiant du prélèvement	Description du matériau	Localisation du prélèvement	Photo
P0055	Enduit plâtre peint plafond (Cueillie)	Étage 1 - SdB	
P0056	Mastic vitrier	Étage 1 - SdB	
P0057	Colle de faïence	Étage 1 - SdB	
P0058	Colle de carrelage de sol	Étage 1 - SdB	
P0059	Colle de plinthe carrelage	Étage 1 - SdB	
P0060	Colle de plinthe carrelage	Étage 1 - SdB	
P0061	Enduit plâtre sur mur brique	Étage 1 - Chambre 3	
P0062	Enduit plâtre sur mur brique	Étage 1 - Chambre 3	
P0063	Enduit plâtre sur mur béton	Étage 1 - Chambre 3	
P0064	Enduit plâtre sur mur béton	Étage 1 - Chambre 3	
P0065	Enduit plâtre peint plafond	Étage 1 - Chambre 3	
P0066	Enduit plâtre peint plafond (Cueillie)	Étage 1 - Chambre 3	
P0067	Enduit plâtre peint plafond	Étage 1 - Dégagement	
P0068	Enduit plâtre peint plafond (Cueillie)	Étage 1 - Dégagement	
P0069	Enduit plâtre sur mur béton	Étage 1 - Dégagement	
P0070	Mastic vitrier	Étage 1 - Chambre 2	
P0071	Mastic vitrier	Étage 1 - Chambre 1	
P0072	Ardoises	Parties extérieures	
P0073	Ardoises	Parties extérieures	
P0074	Enduit ciment peint mural	Parties extérieures	
P0075	Béton seuil	Parties extérieures	
P0076	Appui de fenêtre	Parties extérieures	
P0077	Enduit ciment peint mural	Parties extérieures	
P0078	Béton seuil	Parties extérieures	
P0079	Conduit fibres-ciment(A)	Parties extérieures	
P0080	Joint d'étanchéité noir de la cuve	Parties extérieures	
P0081	mastic d'étanchéité huisserie de fenêtre	Étage 1 - Chambre 3	
P0082	Mastic d' étanchéité extérieur	Étage 1 - Chambre 4	

E.3. Planches de repérage



Rez-de-chaussée

Annexe au rapport : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_01

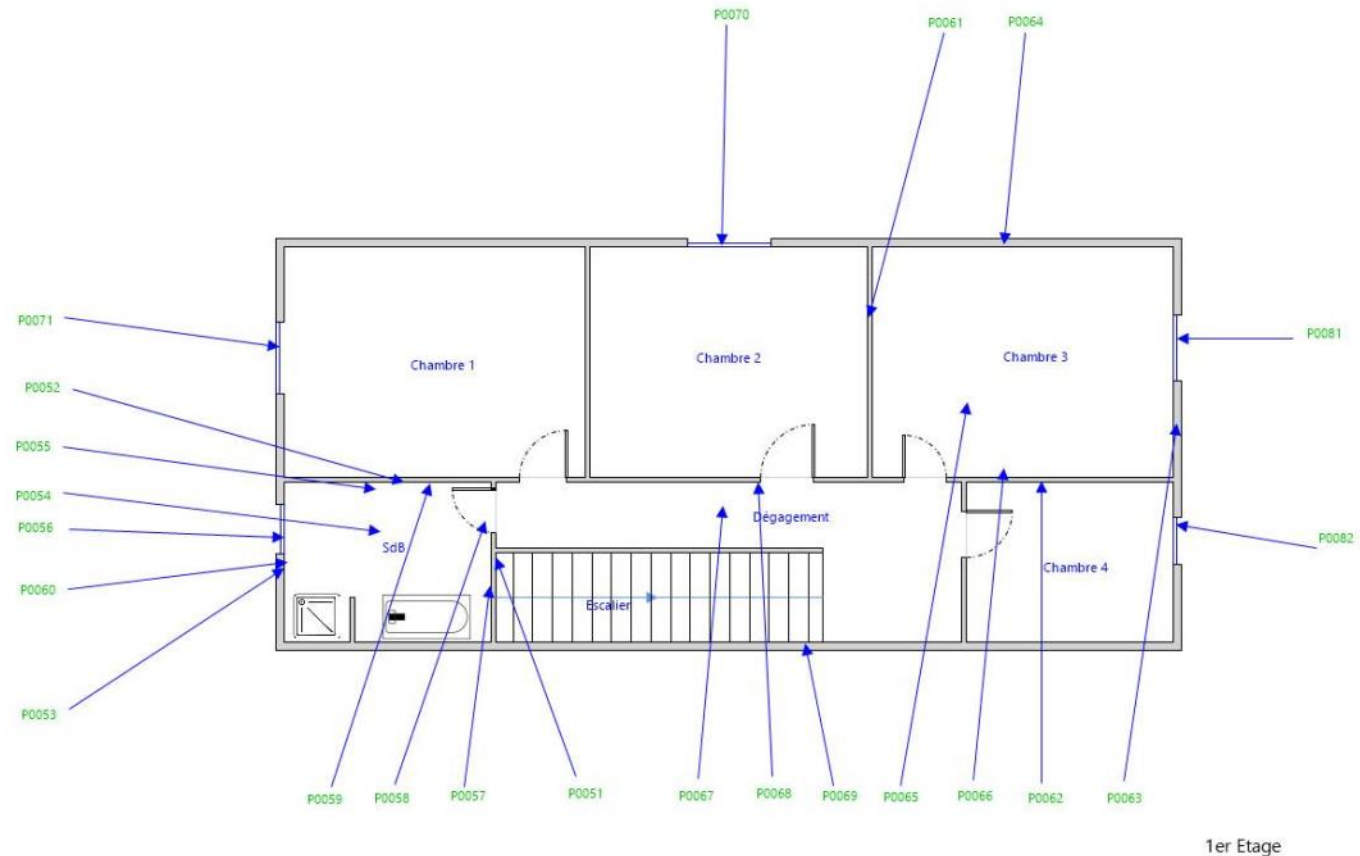
Propriétaire : EPF Bretagne
14, Avenue Henri Fréville - CS90721-
35207 RENNES

Bien : 4 rue du Stade
56950 CRACH

Etabli par : JEGAT William
Société : AED Groupe
Le : 15/01/2025

Croquis 1 / 4
Version : V02
du : 15/01/2025

PXXX - MXXX	Prélèvement présentant de l'amiante à l'analyse et matériau correspondant
PXXX	Prélèvement ne présentant pas d'amiante à l'analyse
MXXX	Matériau contenant de l'amiante (sur décision de l'opérateur)

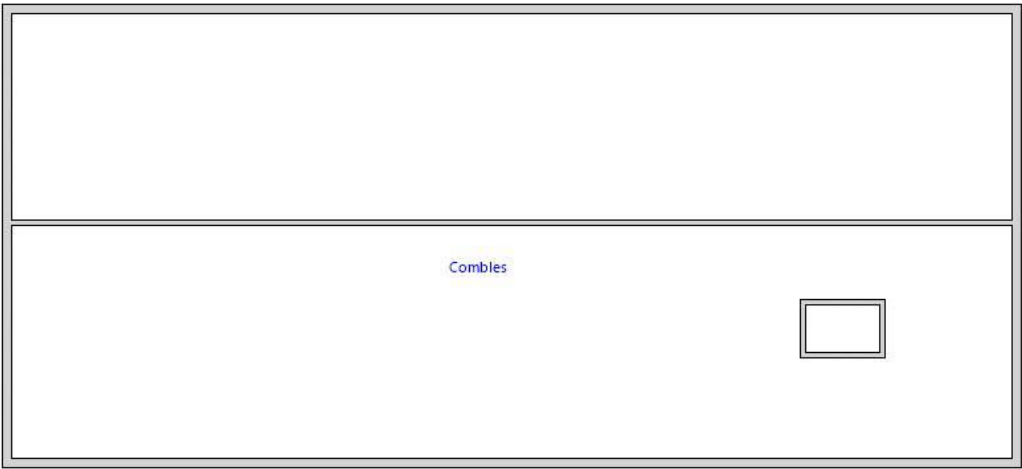


1er Etage

Annexe au rapport : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_01

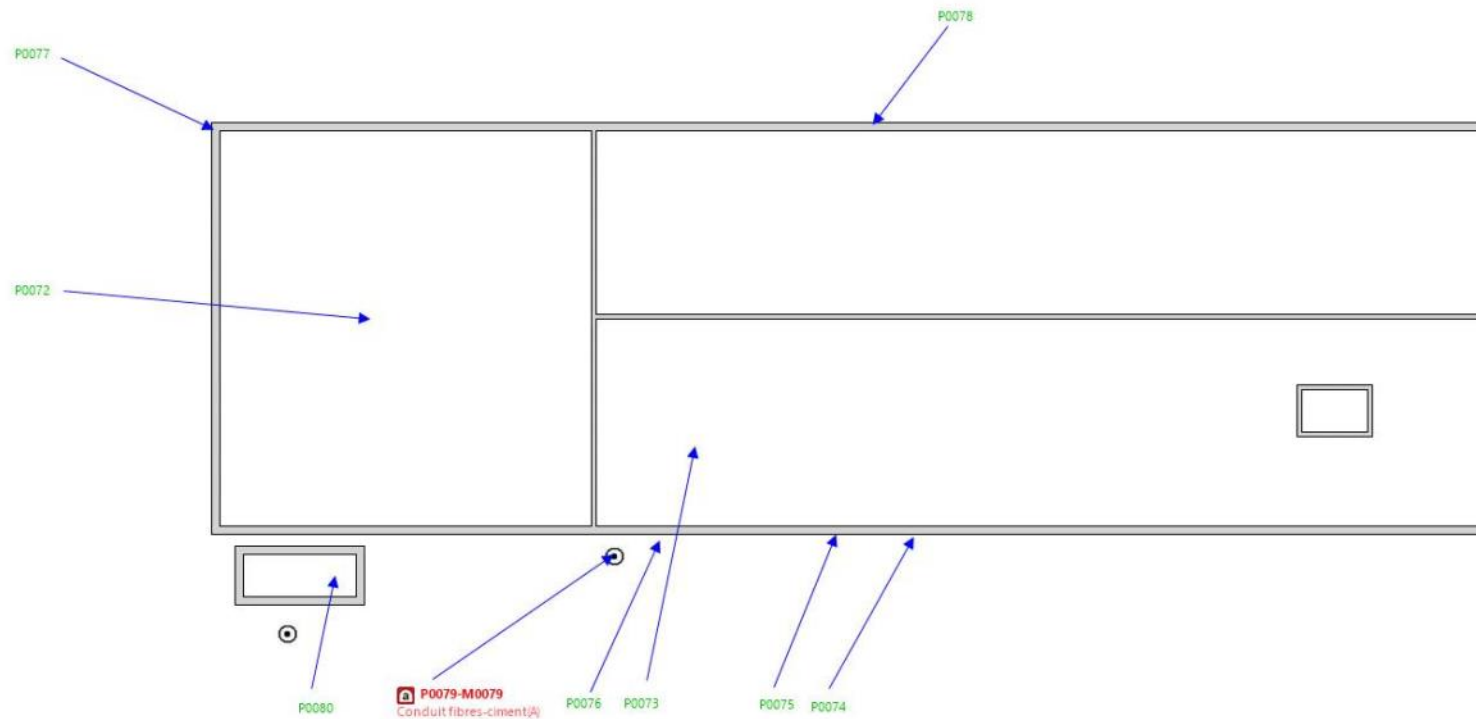
Propriétaire : EPF Bretagne
14, Avenue Henri Fréville - CS90721-
35207 RENNESBien : 4 rue du Stade
56950 CRACHÉtabli par : JEGAT William
Société : AED Groupe
Le : 15/01/2025Croquis 2 / 4
Version : V02
du : 15/01/2025

A PXXX - MXXX	Prélèvement présentant de l'amiante à l'analyse et matériau correspondant
PXXX	Prélèvement ne présentant pas d'amiante à l'analyse
A MXXX	Matériau contenant de l'amiante (sur décision de l'opérateur)



Combles

Annexe au rapport : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_01			Croquis 3 / 4		PXXX - MXXX	Prélèvement présentant de l'amiante à l'analyse et matériau correspondant
Propriétaire : EPF Bretagne 14, Avenue Henri Fréville - CS90721-35207 RENNES	Bien : 4 rue du Stade 56950 CRACH	Établi par : JEGAT William Société : AED Groupe Le : 15/01/2025	Version : V02 du : 15/01/2025	PXXX	Prélèvement ne présentant pas d'amiante à l'analyse	
					MXXX	Matériau contenant de l'amiante (sur décision de l'opérateur)



Toiture et extérieur

Annexe au rapport : **EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_01**

Propriétaire : EPF Bretagne
14, Avenue Henri Fréville - CS90721-
35207 RENNES

Bien : 4 rue du Stade
56950 CRACH

Établi par : JEGAT William
Société : AED Groupe
Le : 15/01/2025

Croquis 4 / 4
Version : V02
du : 15/01/2025

PXXX - MXXX	Prélèvement présentant de l'amiante à l'analyse et matériau correspondant
PXXX	Prélèvement ne présentant pas d'amiante à l'analyse
MXXX	Matériau contenant de l'amiante (sur décision de l'opérateur)



E.4. Résultats d'analyses



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tel : 03.87.35.83.50
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0724-38103 EN DATE DU 20/08/2024

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

*Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.*

Client : AED GROUPE - BRETAGNE & PAYS DE LA LOIRE 310 Rue de Fougères 35700 Rennes	Réf. Commande ITGA : IT0724-38103 Réf. Commande Client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_01_2024_08_06_14 21_4081
---	--

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 09/08/2024

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
ou - Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
(B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique(s) - Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques
Analytique(s) : La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction
ou électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH Réf échantillon client : P0001 - Enduit plâtre sur mur brique - RDC - Cuisine		Réf échantillon ITGA : IT072408-11630 Description ITGA : Enduit plâtreux blanc en vrac	
▸ Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 19/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BKA (2)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH Réf échantillon client : P0002 - Enduit plâtre sur mur beton - RDC - Cuisine		Réf échantillon ITGA : IT072408-11631 Description ITGA : Peinture en vrac / Enduit plâtreux blanc en vrac	
▸ Peinture en vrac non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 20/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JJP (2)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH Réf échantillon client : P0003 - Enduit plâtre sur mur beton - RDC - Cuisine		Réf échantillon ITGA : IT072408-11632 Description ITGA : Peinture en vrac / Enduit plâtreux blanc en vrac	
▸ Peinture en vrac non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 20/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JJP (2)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0724-38103 EN DATE DU 20/08/2024
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH		Réf échantillon ITGA : IT072408-11633	
Réf échantillon client : P0004 - Enduit platre sur mur beton - RDC - Cuisine		Description ITGA : Peinture en vrac / Enduit plâtreux blanc en vrac	
Peinture en vrac non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 20/08/2024 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : DDG (2)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH		Réf échantillon ITGA : IT072408-11634	
Réf échantillon client : P0005 - Enduit platre peint plafond - RDC - Cuisine		Description ITGA : Peinture en vrac / Enduit plâtreux blanc en vrac	
Peinture en vrac non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 20/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JJP (2)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH		Réf échantillon ITGA : IT072408-11635	
Réf échantillon client : P0006 - Enduit platre peint plafond (Cueillie) - RDC - Cuisine		Description ITGA : Enduit plâtreux blanc en vrac	
Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 20/08/2024 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : DDG (2)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH		Réf échantillon ITGA : IT072408-11636	
Réf échantillon client : P0007 - Colle de faience blanche - RDC - Cuisine		Description ITGA : Carrelage / Colle grise / Couche plâtreuse blanche en faible quantité / Matériau compact orange	
Carrelage	---	Non analysé	
Colle grise non séparable + Couche plâtreuse blanche en faible quantité non séparable + Matériau compact orange non séparable	META (A) le 19/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BKA (3)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH		Réf échantillon ITGA : IT072408-11637	
Réf échantillon client : P0008 - Colle de faience marron - RDC - Cuisine		Description ITGA : Colle grise hétérogène / Couche plâtreuse blanche	
Colle grise hétérogène + Couche plâtreuse blanche non séparable	META (A) le 20/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JJP (3)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH		Réf échantillon ITGA : IT072408-11638	
Réf échantillon client : P0009 - Colle de faience - RDC - Cuisine		Description ITGA : Carrelage / Colle grise avec couche en papier / Bois aggloméré	
Carrelage	---	Non analysé	
Colle grise avec couche en papier non séparable + Bois aggloméré non séparable	META (A) le 20/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JJP (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0724-38103 EN DATE DU 20/08/2024
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH		Réf échantillon ITGA : IT072408-11639	
Réf échantillon client : P0010 - Plaque bitumineuse isophonique - RDC - Cuisine		Description ITGA : Matériau bitumineux noir	
Matériau bitumineux noir	META (B) le 20/08/2024 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : BCR
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH		Réf échantillon ITGA : IT072408-11640	
Réf échantillon client : P0011 - Colle de carrelage de sol - RDC - Cuisine		Description ITGA : Peinture en vrac / Colle beige en vrac hétérogène	
Peinture en vrac non séparable + Colle beige en vrac hétérogène	META (A) le 20/08/2024 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BKA (2)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH		Réf échantillon ITGA : IT072408-11641	
Réf échantillon client : P0012 - Colle de plinthe carrelage - RDC - Cuisine		Description ITGA : Carrelage / Colle grise	
Carrelage	---	Non analysé	
Colle grise	META (A) le 19/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : BKA
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH		Réf échantillon ITGA : IT072408-11642	
Réf échantillon client : P0013 - Mastic vitrier - RDC - Cuisine		Description ITGA : Peinture / Matériau compact gris	
Peinture non séparable + Matériau compact gris	META (A) le 20/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JJP (3)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH		Réf échantillon ITGA : IT072408-11643	
Réf échantillon client : P0014 - Enduit platre sur mur beton - RDC - WC		Description ITGA : Peinture en vrac / Enduit plâtreux blanc en vrac	
Peinture en vrac non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 20/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JJP (2)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH		Réf échantillon ITGA : IT072408-11644	
Réf échantillon client : P0015 - Mastic vitrier - RDC - WC		Description ITGA : Peinture / Matériau compact gris	
Peinture non séparable + Matériau compact gris	META (A) le 20/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JJP (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0724-38103 EN DATE DU 20/08/2024
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH		Réf échantillon ITGA : IT072408-11645	
Réf échantillon client : P0016 - Enduit platre sur mur brique - RDC - Sejour		Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac	
Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 19/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BKA (2)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH		Réf échantillon ITGA : IT072408-11646	
Réf échantillon client : P0017 - Enduit platre sur mur brique - RDC - Sejour		Description ITGA : Peinture en vrac / Enduit plâtreux blanc en vrac	
Peinture en vrac non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 20/08/2024 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : DDG (2)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH		Réf échantillon ITGA : IT072408-11647	
Réf échantillon client : P0018 - Enduit platre sur mur beton - RDC - Sejour		Description ITGA : Enduit plâtreux blanc en vrac	
Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 20/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JJP (2)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH		Réf échantillon ITGA : IT072408-11648	
Réf échantillon client : P0019 - Enduit platre peint plafond - RDC - Sejour		Description ITGA : Peinture en vrac / Enduit plâtreux blanc en vrac	
Peinture en vrac non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 20/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JJP (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.
(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.
Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.
Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Marwa TRABELSI Analyste



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tel : 03.87.35.83.50
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0724-38101 EN DATE DU 19/08/2024

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

*Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.*

Client : AED GROUPE - BRETAGNE & PAYS DE LA LOIRE 310 Rue de Fougères 35700 Rennes	Réf. Commande ITGA : IT0724-38101 Réf. Commande Client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_01_2024_08_06_14 22_1524
---	--

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 09/08/2024

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
ou - Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
(B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique(s) - Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques
Analytique(s) : La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction
ou électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH Réf échantillon client : P0020 - Mastic vitrier - RDC - Sejour		Réf échantillon ITGA : IT072408-11394 Description ITGA : Peinture / Matériau compact beige	
Peinture non séparable + Matériau compact beige	META (A) le 19/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JJP (4)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH Réf échantillon client : P0021 - Mastic vitrier - RDC - Sejour		Réf échantillon ITGA : IT072408-11395 Description ITGA : Peinture / Matériau compact beige	
Peinture non séparable + Matériau compact beige	META (A) le 19/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JJP (4)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH Réf échantillon client : P0022 - Joint chassis-vitrage - RDC - Sejour		Réf échantillon ITGA : IT072408-11396 Description ITGA : Matériau souple beige / Peinture en faible quantité	
Matériau souple beige	META (B) le 19/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BCR

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0724-38101 EN DATE DU 19/08/2024
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH		Réf échantillon ITGA : IT072408-11397	
Réf échantillon client : P0023 - Joint d'étancheite ouvrant-dormant de fenetre - RDC - Sejour		Description ITGA : Matériau souple blanc	
▶ Matériau souple blanc	META (B) le 19/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BCR
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH		Réf échantillon ITGA : IT072408-11398	
Réf échantillon client : P0024 - Colle de carrelage de sol - RDC - Sejour		Description ITGA : Colle grise hétérogène	
▶ Colle grise hétérogène	META (A) le 19/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JJP
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH		Réf échantillon ITGA : IT072408-11399	
Réf échantillon client : P0025 - Colle de plinthe carrelage - RDC - Sejour		Description ITGA : Carrelage / Colle grise / Peinture en faible quantité / Joint cassant gris en faible quantité	
Carrelage	---	Non analysé	
▶ Colle grise + Peinture en faible quantité non séparable + Joint cassant gris en faible quantité non séparable	META (A) le 19/08/2024 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BCR (4)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH		Réf échantillon ITGA : IT072408-11400	
Réf échantillon client : P0026 - Enduit platre peint plafond (Cueillie) - RDC - Entree		Description ITGA : Peinture en faible quantité en vrac / Enduit plâtreux blanc en vrac	
▶ Peinture en faible quantité en vrac non séparable (2) + Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 19/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JJP (3)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH		Réf échantillon ITGA : IT072408-11401	
Réf échantillon client : P0027 - Mastic vitrier - RDC - Entree		Description ITGA : Peinture / Matériau compact gris	
▶ Peinture non séparable + Matériau compact gris	META (A) le 19/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JJP (4)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH		Réf échantillon ITGA : IT072408-11402	
Réf échantillon client : P0028 - Enduit platre sur mur brique - RDC - Chambre 1		Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac avec couche en papier	
▶ Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac avec couche en papier	META (A) le 19/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JJP (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0724-38101 EN DATE DU 19/08/2024
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH Réf échantillon client : P0029 - Enduit platre sur mur brique - RDC - Chambre 1		Réf échantillon ITGA : IT072408-11403 Description ITGA : Enduit plâtreux blanc en vrac / Matériau rouge en faible quantité en vrac	
▸ Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 19/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JJP (3)
Matériau rouge en faible quantité en vrac non séparable	---	Non analysé	
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH Réf échantillon client : P0030 - Enduit platre sur mur brique - RDC - Chambre 1		Réf échantillon ITGA : IT072408-11404 Description ITGA : Enduit plâtreux blanc en vrac / Matériau rouge en vrac	
▸ Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + Matériau rouge en vrac non séparable	META (A) le 19/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JJP (3)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH Réf échantillon client : P0031 - Enduit platre sur mur beton - RDC - Chambre 1		Réf échantillon ITGA : IT072408-11405 Description ITGA : Peinture en faible quantité en vrac / Enduit plâtreux blanc en vrac	
▸ Peinture en faible quantité en vrac non séparable (2) + Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 19/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JJP (3)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH Réf échantillon client : P0032 - Colle de plaque polystyrene - RDC - Chambre 1		Réf échantillon ITGA : IT072408-11406 Description ITGA : Polystyrène expansé (billes) blanc / Colle blanche en vrac	
Polystyrène expansé (billes) blanc	---	Non analysé	
▸ Colle blanche en vrac	META (A) le 19/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JJP (3)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH Réf échantillon client : P0033 - Enduit platre peint plafond - RDC - Chambre 1		Réf échantillon ITGA : IT072408-11407 Description ITGA : Peinture en faible quantité en vrac / Enduit plâtreux blanc en vrac	
▸ Peinture en faible quantité en vrac non séparable (2) + Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 19/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JJP (3)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH Réf échantillon client : P0034 - Linoleum + colle - RDC - Chambre 1		Réf échantillon ITGA : IT072408-11408 Description ITGA : Revêtement souple gris / Colle polymère jaune avec poussières	
▸ Revêtement souple gris + Colle polymère jaune avec poussières non séparable	META (A) le 19/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JJP (4)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0724-38101 EN DATE DU 19/08/2024
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH Réf échantillon client : P0035 - Mastic vitrier - RDC - Chambre 1		Réf échantillon ITGA : IT072408-11409 Description ITGA : Peinture / Matériau compact beige	
▸ Peinture non séparable + Matériau compact beige	META (A) le 19/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JJP (4)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH Réf échantillon client : P0036 - Mastic vitrier - RDC - Chambre 1		Réf échantillon ITGA : IT072408-11410 Description ITGA : Poussières / Matériau compact beige	
Poussières	---	Non analysé	
▸ Matériau compact beige	META (A) le 19/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JJP
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH Réf échantillon client : P0037 - Mastic vitrier - RDC - Chambre 1		Réf échantillon ITGA : IT072408-11411 Description ITGA : Peinture / Matériau compact beige	
▸ Peinture non séparable + Matériau compact beige	META (A) le 19/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JJP (4)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH Réf échantillon client : P0038 - Colle de carrelage de sol - RDC - Degagement		Réf échantillon ITGA : IT072408-11412 Description ITGA : Carrelage / Colle grise / Ragréage gris hétérogène	
Carrelage	---	Non analysé	
▸ Colle grise + Ragréage gris hétérogène non séparable	META (A) le 19/08/2024 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BCR (4)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH Réf échantillon client : P0039 - Colle de plinthe carrelage - RDC - Degagement		Réf échantillon ITGA : IT072408-11413 Description ITGA : Carrelage / Colle grise / Couche plâtreuse beige en faible quantité	
Carrelage	---	Non analysé	
▸ Colle grise + Couche plâtreuse beige en faible quantité non séparable	META (A) le 19/08/2024 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : BCR (4)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) La quantité de la couche à disposition ne permet pas de garantir la limite de détection.

(3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

(4) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Marwa TRABELSI Analyste

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.



72 rue Aristide Briand
76650 PETIT-COURONNE
Tel : 02.76.61.25.74
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6304

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0724-38089 EN DATE DU 16/08/2024

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

*Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.*

Client : AED GROUPE - BRETAGNE & PAYS DE LA LOIRE 310 Rue de Fougères 35700 Rennes	Réf. Commande ITGA : IT0724-38089 Réf. Commande Client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_01_2024_08_06_14 22_5543
---	--

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 09/08/2024

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
ou - Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
(A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
(B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique(s) - Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques
Analytique(s) : La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
ou - Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction
électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH Réf échantillon client : P0040 - Enduit ciment joint parpaing - RDC - Garage	Réf échantillon ITGA : IT072408-11120 Description ITGA : Enduit gris en vrac hétérogène avec poussières		
▶ Enduit gris en vrac hétérogène avec poussières	META (A) le 16/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : NRD (2)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH Réf échantillon client : P0041 - Enduit ciment peint mural - RDC - Garage	Réf échantillon ITGA : IT072408-11121 Description ITGA : Peinture en vrac / Enduit gris en vrac hétérogène		
▶ Peinture en vrac non séparable + Enduit gris en vrac hétérogène non séparable	META (A) le 16/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : NRD (2)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0724-38089 EN DATE DU 16/08/2024
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH		Réf échantillon ITGA : IT072408-11122	
Réf échantillon client : P0042 - Enduit platre mural rebouchage - RDC - Garage		Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac	
▸ Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable	META (A) le 16/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : NRD (2)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH		Réf échantillon ITGA : IT072408-11123	
Réf échantillon client : P0043 - Enduit platre mural rebouchage - RDC - Garage		Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac	
▸ Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable	META (A) le 16/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : NRD (2)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH		Réf échantillon ITGA : IT072408-11124	
Réf échantillon client : P0044 - Chape maigre - RDC - Garage		Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène avec poussières	
▸ Matériau compact gris hétérogène avec poussières	META (A) le 16/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : NRD
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH		Réf échantillon ITGA : IT072408-11125	
Réf échantillon client : P0045 - Mastic vitrier - RDC - Garage		Description ITGA : Peinture / Matériau compact beige avec poussières	
▸ Peinture non séparable + Matériau compact beige avec poussières	META (A) le 16/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : NRD (3)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH		Réf échantillon ITGA : IT072408-11126	
Réf échantillon client : P0046 - Isolant - RDC - Garage		Description ITGA : Matériau fibreux jaune avec poussières / Papier bitumé beige	
▸ Matériau fibreux jaune avec poussières non séparable + Papier bitumé beige	MOLP + META (B) le 16/08/2024 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : NRD (3)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH		Réf échantillon ITGA : IT072408-11127	
Réf échantillon client : P0047 - Joints - RDC - Garage		Description ITGA : Matériau fibreux beige avec poussières	
▸ Matériau fibreux beige avec poussières	MOLP le 14/08/2024 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : NOO

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0724-38089 EN DATE DU 16/08/2024
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH Réf échantillon client : P0048 - Calorifugeages - RDC - Garage		Réf échantillon ITGA : IT072408-11128 Description ITGA : Toile fibreuse blanche avec poussières / Carton bitumé avec poussières / Matériau fibreux jaune avec poussières	
▶ Toile fibreuse blanche avec poussières non séparable + Carton bitumé avec poussières non séparable + Matériau fibreux jaune avec poussières non séparable	MOLP + META (B) le 16/08/2024 Nombre de préparations : 5 Nombre de supports d'analyse : 6	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : NRD (3)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH Réf échantillon client : P0049 - Chape maigre - RDC - Garage		Réf échantillon ITGA : IT072408-11129 Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène avec poussières	
▶ Matériau compact gris hétérogène avec poussières	META (A) le 16/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : NRD
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH Réf échantillon client : P0050 - Enduit ciment mural - RDC - Garage		Réf échantillon ITGA : IT072408-11130 Description ITGA : Enduit gris en vrac hétérogène avec poussières	
▶ Enduit gris en vrac hétérogène avec poussières	META (A) le 16/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : NRD (2)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH Réf échantillon client : P0051 - Enduit plâtre sur mur brique - Etage 1 - SdB		Réf échantillon ITGA : IT072408-11131 Description ITGA : Enduit plâtreux blanc en vrac	
▶ Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 16/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : NRD (2)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH Réf échantillon client : P0052 - Enduit plâtre sur mur brique - Etage 1 - SdB		Réf échantillon ITGA : IT072408-11132 Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac	
▶ Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable	META (A) le 16/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : NRD (2)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH Réf échantillon client : P0053 - Enduit plâtre sur mur beton - Etage 1 - SdB		Réf échantillon ITGA : IT072408-11133 Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac	
▶ Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable	META (A) le 16/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : NRD (2)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0724-38089 EN DATE DU 16/08/2024
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH		Réf échantillon ITGA : IT072408-11134	
Réf échantillon client : P0054 - Enduit platre peint plafond - Etage 1 - SdB		Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac	
Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable	META (A) le 16/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : NRD (2)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH		Réf échantillon ITGA : IT072408-11135	
Réf échantillon client : P0055 - Enduit platre peint plafond (Cueillie) - Etage 1 - SdB		Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac	
Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable	META (A) le 16/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : NRD (2)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH		Réf échantillon ITGA : IT072408-11136	
Réf échantillon client : P0056 - Mastic vitrier - Etage 1 - SdB		Description ITGA : Peinture / Matériau compact beige avec poussières	
Peinture non séparable + Matériau compact beige avec poussières	META (A) le 16/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : NRD (3)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH		Réf échantillon ITGA : IT072408-11137	
Réf échantillon client : P0057 - Colle de faïence - Etage 1 - SdB		Description ITGA : Carrelage / Colle grise / Peinture / Couche plâtreuse blanche	
Carrelage	---	Non analysé	
Colle grise + Peinture non séparable + Couche plâtreuse blanche non séparable	META (A) le 16/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : NRD (3)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH		Réf échantillon ITGA : IT072408-11138	
Réf échantillon client : P0058 - Colle de carrelage de sol - Etage 1 - SdB		Description ITGA : Carrelage / Colle grise / Matériau compact gris hétérogène / Joint cassant gris	
Carrelage	---	Non analysé	
Colle grise + Matériau compact gris hétérogène non séparable + Joint cassant gris non séparable	META (A) le 16/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : NRD (3)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH		Réf échantillon ITGA : IT072408-11139	
Réf échantillon client : P0059 - Colle de plinthe carrelage - Etage 1 - SdB		Description ITGA : Carrelage / Colle grise / Matériau compact gris hétérogène	
Carrelage	---	Non analysé	
Colle grise + Matériau compact gris hétérogène non séparable	META (A) le 16/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : NRD (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0724-38089 EN DATE DU **16/08/2024**
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
-------------------	---	------------------------------	----------------------

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.
(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Némésis DRUFFIN Analyste



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tel : 03.87.35.83.50
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0724-38102 EN DATE DU 19/08/2024

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

*Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.*

Client : AED GROUPE - BRETAGNE & PAYS DE LA LOIRE 310 Rue de Fougères 35700 Rennes	Réf. Commande ITGA : IT0724-38102 Réf. Commande Client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_01_2024_08_06_14 23_2431
---	--

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 09/08/2024

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
ou - Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique(s) - Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques
Analytique(s) : La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
ou - Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction
électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH Réf échantillon client : P0060 - Colle de plinthe carrelage - Etage 1 - SdB		Réf échantillon ITGA : IT072408-11589 Description ITGA : Carrelage / Colle beige / Couche plâtreuse blanche	
Carrelage	---	Non analysé	
▸ Colle beige + Couche plâtreuse blanche non séparable	META (A) le 19/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : DDG (4)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH Réf échantillon client : P0061 - Enduit platre sur mur brique - Etage 1 - Chambre 3		Réf échantillon ITGA : IT072408-11590 Description ITGA : Peinture en faible quantité en vrac / Enduit plâtreux blanc en vrac	
▸ Peinture en faible quantité en vrac non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 19/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : DDG (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0724-38102 EN DATE DU 19/08/2024
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH Réf échantillon client : P0062 - Enduit platre sur mur brique - Etage 1 - Chambre 3			
		Réf échantillon ITGA : IT072408-11591 Description ITGA : Peinture en faible quantité en vrac / Enduit plâtreux blanc en vrac	
▸ Peinture en faible quantité en vrac non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 19/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : DDG (3)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH Réf échantillon client : P0063 - Enduit platre sur mur beton - Etage 1 - Chambre 3			
		Réf échantillon ITGA : IT072408-11592 Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac	
▸ Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 19/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JJP (3)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH Réf échantillon client : P0064 - Enduit platre sur mur beton - Etage 1 - Chambre 3			
		Réf échantillon ITGA : IT072408-11593 Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac	
▸ Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 19/08/2024 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BCR (3)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH Réf échantillon client : P0065 - Enduit platre peint plafond - Etage 1 - Chambre 3			
		Réf échantillon ITGA : IT072408-11594 Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac	
▸ Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 19/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JJP (3)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH Réf échantillon client : P0066 - Enduit platre peint plafond (Cueillie) - Etage 1 - Chambre 3			
		Réf échantillon ITGA : IT072408-11595 Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac	
▸ Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 19/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JJP (3)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH Réf échantillon client : P0067 - Enduit platre peint plafond - Etage 1 - Degagement			
		Réf échantillon ITGA : IT072408-11596 Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac	
▸ Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 19/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : DDG (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0724-38102 EN DATE DU 19/08/2024
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH		Réf échantillon ITGA : IT072408-11597	
Réf échantillon client : P0068 - Enduit platre peint plafond (Cueillie) - Etage 1 - Degagement		Description ITGA : Peinture en faible quantité / Enduit plâtreux blanc en vrac	
▸ Peinture en faible quantité non séparable (2) + Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 19/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : DDG (3)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH		Réf échantillon ITGA : IT072408-11598	
Réf échantillon client : P0069 - Enduit platre sur mur beton - Etage 1 - Degagement		Description ITGA : Peintures multiples en faible quantité en vrac / Enduit plâtreux blanc en vrac	
▸ Peintures multiples en faible quantité en vrac non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 19/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : DDG (3)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH		Réf échantillon ITGA : IT072408-11599	
Réf échantillon client : P0070 - Mastic vitrier - Etage 1 - Chambre 2		Description ITGA : Peinture / Matériau compact beige	
▸ Peinture non séparable + Matériau compact beige	META (A) le 19/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : DDG (4)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH		Réf échantillon ITGA : IT072408-11600	
Réf échantillon client : P0071 - Mastic vitrier - Etage 1 - Chambre 1		Description ITGA : Peinture / Matériau compact beige	
▸ Peinture non séparable + Matériau compact beige	META (A) le 19/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : DDG (4)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH		Réf échantillon ITGA : IT072408-11601	
Réf échantillon client : P0072 - Ardoises - Parties exterieures		Description ITGA : Matériau compact noir	
▸ Matériau compact noir	MOLP + META (A) le 19/08/2024 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : DDG
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH		Réf échantillon ITGA : IT072408-11602	
Réf échantillon client : P0073 - Ardoises - Parties exterieures		Description ITGA : Matériau compact noir	
▸ Matériau compact noir	MOLP + META (A) le 19/08/2024 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : DDG

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0724-38102 EN DATE DU 19/08/2024
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH		Réf échantillon ITGA : IT072408-11603	
Réf échantillon client : P0074 - Enduit ciment peint mural - Parties exterieures		Description ITGA : Peinture / Enduit compact gris hétérogène	
▸ Peinture non séparable + Enduit compact gris hétérogène	META (A) le 19/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : DDG (4)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH		Réf échantillon ITGA : IT072408-11604	
Réf échantillon client : P0075 - Beton seuil - Parties exterieures		Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène	
▸ Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 19/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : DDG
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH		Réf échantillon ITGA : IT072408-11605	
Réf échantillon client : P0076 - Appui de fenetre - Parties exterieures		Description ITGA : Peinture en faible quantité / Matériau compact gris hétérogène	
▸ Peinture en faible quantité non séparable + Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 19/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JJP (4)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH		Réf échantillon ITGA : IT072408-11606	
Réf échantillon client : P0077 - Enduit ciment peint mural - Parties exterieures		Description ITGA : Peinture en faible quantité / Enduit compact gris hétérogène	
▸ Peinture en faible quantité non séparable + Enduit compact gris hétérogène	META (A) le 19/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : DDG (4)
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH		Réf échantillon ITGA : IT072408-11607	
Réf échantillon client : P0078 - Beton seuil - Parties exterieures		Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène	
▸ Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 19/08/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : DDG
Réf dossier client : EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_0 1 - 4 rue du Stade 56950 CRACH		Réf échantillon ITGA : IT072408-11608	
Réf échantillon client : P0079 - Conduit fibres-ciment - Parties exterieures		Description ITGA : Fibrociment gris avec fibres visibles / Peintures multiples	
▸ Fibrociment gris avec fibres visibles + Peintures multiples non séparable	MOLP le 16/08/2024 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile - Crocidolite	Analyste : MRT (4)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) La quantité de la couche à disposition ne permet pas de garantir la limite de détection.

(3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

(4) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0724-38102 EN DATE DU **19/08/2024**
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
-------------------	---	------------------------------	----------------------

Validé par : Marwa TRABELSI Analyste

SARL AED EXPERTISES

Mr. William JEGAT

310 Rue des Fougères

35700 RENNES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-SE-001280-01

Date d'émission de rapport : 15/01/2025 7:11

Page1/2

Dossier N° : 25SE000386

Date de réception : 10/01/2025

Date d'analyse : 13/01/2025

Référence dossier Client:Dossier: EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_01

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	P0080 - cuve a fioul - Mastics et joints - Joint d'etancheite noir de la cuve - Parties exterieures	Matériau de type peinture (marron) (orange) en traces ; matériau souple de type joint (noir)	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (**mode opératoire T-PM-WO22725**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050**.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)" ; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs . La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18), Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS

Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE

Tél: +33388916531; +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
1-6491
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-SE-001280-01

Date d'émission de rapport : 15/01/2025 7:11

Page2/2

Dossier N° : 25SE000386

Date de réception : 10/01/2025

Date d'analyse : 13/01/2025

Référence dossier Client:Dossier: EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_01



Antoine Herve
Chef de Groupe Eurofins Eichrom
Amiante SAS

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS

Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE

Tél: +33388916531: +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
1-6491
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



SARL AED EXPERTISES

Mr. William JEGAT

310 Rue des Fougères

35700 RENNES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-SE-001281-01

Date d'émission de rapport : 15/01/2025 7:11

Page1/2

Dossier N° : 25SE000386

Date de réception : 10/01/2025

Date d'analyse : 13/01/2025

Référence dossier Client:Dossier: EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_01

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
002	P0081 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - mastic d'etancheite huisserie de fenetre - Etage 1 - Chambre 3	Matériau de type peinture (beige) ; matériau souple de type joint (blanc)	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (**mode opératoire T-PM-WO22725**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050**.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)" ; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs . La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18), Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS

Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE

Tél: +33388916531; +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
1-6491
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-SE-001281-01

Date d'émission de rapport : 15/01/2025 7:11

Page2/2

Dossier N° : 25SE000386

Date de réception : 10/01/2025

Date d'analyse : 13/01/2025

Référence dossier Client:Dossier: EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_01



Antoine Herve
Chef de Groupe Eurofins Eichrom
Amiante SAS

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS

Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE

Tél: +33388916531: +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
1-6491
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



SARL AED EXPERTISES

Mr. William JEGAT

310 Rue des Fougères

35700 RENNES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-SE-001282-01

Date d'émission de rapport : 15/01/2025 7:12

Page1/2

Dossier N° : 25SE000386

Date de réception : 10/01/2025

Date d'analyse : 13/01/2025

Référence dossier Client:Dossier: EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_01

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
003	P0082 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Mastic d'etancheite exterieur - Etage 1 - Chambre 4	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau souple de type joint (blanc)	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (**mode opératoire T-PM-WO22725**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050**.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs . La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18), Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS

Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE

Tél: +33388916531: +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
1-6491
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-SE-001282-01

Date d'émission de rapport : 15/01/2025 7:12

Page2/2

Dossier N° : 25SE000386

Date de réception : 10/01/2025

Date d'analyse : 13/01/2025

Référence dossier Client:Dossier: EPFBR2_20240723_PARCELLEYE0404_01



Antoine Herve
Chef de Groupe Eurofins Eichrom
Amiante SAS

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS

Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE

Tél: +33388916531: +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
1-6491
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



La certification de compétence de personnes physiques
est attribuée par ABCIDIA CERTIFICATION à

JEGAT William
sous le numéro 23-2312

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics immobiliers suivantes :

- | | | | |
|-------------------------------------|--|-----------------------------------|------------------------------|
| ☒ | Amiante sans mention
<small>Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.</small> | Prise d'effet : 06/12/2023 | Validité : 05/12/2030 |
| ☒ | Amiante avec mention
<small>Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.</small> | Prise d'effet : 06/12/2023 | Validité : 05/12/2030 |
| ☒ | DPE individuel
<small>Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.</small> | Prise d'effet : 25/10/2023 | Validité : 24/10/2030 |
| ☒ | Gaz
<small>Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.</small> | Prise d'effet : 06/12/2023 | Validité : 05/12/2030 |
| ☒ | CREP
<small>Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.</small> | Prise d'effet : 25/10/2023 | Validité : 24/10/2030 |
| ☒ | Termites
Métropole
<i>Zone d'intervention : France métropolitaine</i>
<small>Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.</small> | Prise d'effet : 25/10/2023 | Validité : 24/10/2030 |
| ☒ | Electricité
<small>Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.</small> | Prise d'effet : 06/12/2023 | Validité : 05/12/2030 |

23-2312 - v3 - 06/12/2023

Véronique DELMAY
Gestionnaire des certifiés





SAS AED GROUPE
4 ALLEE PIERRE GILLES DE GENNES
33700 MERIGNAC FR

AGENT

EI- DE LA CHAPELLE, STONESTREET
18 GALERIE MARCHANDE
33370 TRESSES
Tél : 0557341313
Fax : 05 57 34 06 62
Email : AGENCE.LCSTRESSES@AXA.FR
Portefeuille : 0033074244

Vos références :

Contrat n° 7627751904
Client n° 3425563404

AXA France IARD, atteste que :

SAS AED GROUPE
4 ALLEE PIERRE GILLES DE GENNES
33700 MERIGNAC

Ainsi que :

AED Expertises
4 allée Pierre Gilles de Gennes
33700 Mérignac

AED Services
4 allée Pierre Gilles de Gennes
33700 Mérignac

est titulaire d'un contrat d'assurance **N° 7627751904** ayant pris effet le **27/12/2024**, garantissant sa responsabilité civile et professionnelle pour les activités suivantes :

CONSTATS ET DIAGNOSTICS IMMOBILIERS DANS LE CADRE DE LA CONSTITUTION DU DOSSIER TECHNIQUE (DDT)

Etablissement des documents figurant dans la liste ci-après et exigés respectivement :

1/ En cas de vente d'un bien immobilier au titre de la constitution du dossier technique, et visés aux 1° à 7° de l'article L 271- 4 du Code de la Construction et de l'Habitation ;

2/ En cas de location de bâtiments à usage principal d'habitation et de livraison de bâtiments neufs au titre de la constitution du dossier de diagnostic technique visé à l'article 3-3 de la loi 89-462 du 6 juillet 1989 modifiée

- Le constat de risque d'exposition au **plomb** prévu aux articles L. 1334-5 et L. 1334-6 du Code de la Santé Publique ;
- L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de **l'amiante** prévu à l'article L. 1334-13 du Code de la Santé Publique ;
- L'état relatif à la présence de **termites** dans le bâtiment prévu à l'article L. 133-6 du Code de la Construction et de l'habitation ;
- L'état de l'installation intérieure de **gaz** prévu à l'article L. 134-6 du Code de la Construction et de l'habitation ;
- L'état des **risques naturels, miniers et technologiques** prévu à l'article L125-5 du Code de l'environnement dans les zones mentionnées au même article
- Le diagnostic de performance énergétique (**DPE**) prévu à l'article L. 134-1 du Code de la Construction et de l'habitation ;
- L'état de l'installation intérieure **d'électricité** prévu à l'article L. 134-7 du Code de la Construction et de l'habitation ;

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance



- L'information sur la présence d'un risque de **mérule** prévu à l'article L133-9 du code de la Construction et de l'habitation

AUTRES PRESTATIONS

- Mesurages Loi Carrez et Loi Boutin
- Diagnostics de conformité aux normes de surface et d'habitabilité – prêt à taux zéro (PTZ)
- Etats de conformité de la sécurité des piscines
- Etats des lieux locatifs « Loi SCELLIER »
- Diagnostics radon
- Diagnostics relatifs à la présence d'insectes xylophages (autres que termites) et champignons lignivores
- Diagnostics réglementaires d'accessibilité handicapés
- Etat des installations d'assainissement non collectif
- Contrôle de raccordement au réseau d'assainissement collectif
- Rédaction des règlements de copropriété dont l'état descriptif de division (EDD)
- Calcul des tantièmes
- Contrôle de la sécurité de l'installation électrique
- Diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition des bâtiments
- Diagnostic technique global (DTG)
- Recherche de fibres céramiques réfractaires (FCR)

DIAGNOSTICS ET RECHERCHE D'AMIANTE.

- Repérages prévus aux articles R1334-20, R 1334-21 R 1334-22 du Code de la Santé publique.
- Repérages et examens visuels avant travaux, avant démolitions dans les différents types d'établissements (tels ERP Catégories 1 à 4, IGH....) comme le prévoit le Code du travail.
- Evaluation périodique de l'état de conservation des matériaux prévue à l'article R 1334-27 du Code de la Santé publique.
- Examens visuels prévus à l'article R 1334-29-3 du Code de la Santé publique.
- Mesure d'empoussièrement prévue à l'article R 1334-25 du Code de la Santé publique.
- Dossier Amiante des Parties Privatives (DAPP) prévu à l'article R 1334-29-4 du Code de la Santé publique.

DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS

DIAGNOSTICS PRODUITS - EQUIPEMENTS - MATERIAUX - DECHETS (PEMD)

AUDIT REGLEMENTAIRE ENERGETIQUE

DIAGNOSTICS PLAN PLURIANNUEL DE TRAVAUX

Les garanties s'exercent à concurrence des montants des garanties du tableau ci-après.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du **27/12/2024** au **01/07/2025** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à TRESSES le 9 janvier 2025

Pour la société :



AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

NATURE DES GARANTIES	LIMITES DES GARANTIES
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe « Autres garanties » ci-après)	10 000 000 € par année d'assurance
Dont :	
• Dommages corporels	10 000 000 € par année d'assurance
• Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus	2 000 000 € par année d'assurance
• Dommages immatériels non consécutifs	150 000 € par année d'assurance
• Dommages aux biens confiés	150 000 € par sinistre
Autres garanties :	
Faute inexcusable (dommages corporels) (Article 3.1 des conditions générales)	2 000 000 € par année d'assurance dont 1 000 000 € par sinistre
Tous dommages relevant d'une obligation d'assurance	1 500 000 € par année d'assurance dont 1 500 000 € par sinistre
Les risques environnementaux (Article 3.4 des conditions générales) :	
Atteinte à l'environnement accidentelle tous dommages confondus dont : Le préjudice écologique (y compris les frais de prévention) et responsabilité environnementale	1.000.000 € par année d'assurance 100.000 € par année d'assurance
Défense (Article 4 des conditions générales)	Inclus dans la garantie mise en jeu
Recours (Article 4 des conditions générales)	20.000 € par litige

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance